

## FORMATION CONNAITRE LES RISQUES DES ENERGIES DANGEREUSES SECTEUR INDUSTRIEL CHARGE DE CONSIGNATION (EXÉCUTANT) – NIVEAU 1 / RÉF LO-TO N2

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de concevoir les procédures de consignations toutes énergies pour la mise en sécurité du personnel interne ou externe pour des activités de nettoyage, entretien, maintenance des installations industrielles.

### OBJECTIF

Maîtriser l'importance de la suppression du risque qui découlent des mécanismes en mouvements et des énergies dangereuses lors des opérations d'entretien, de maintenance, nettoyage... Savoir rédiger les procédures, modes opératoires de consignations, créer les documents nécessaires aux suivies des consignations des installations. Former les chargés de consignations niveau 1 sur les modes opératoires lors de leurs créations ou leurs modifications. Contrôler la mise en œuvre des consignations dans le respect des procédures et modes opératoire. Mettre à jour les procédures et mode opératoires tant que nécessaire à la suite des remontées d'informations ou les modifications des installations.

### CONTENU

Rappel du contexte juridique de la santé sécurité au travail (Obligations des employeurs et des salariés).

Le vocabulaire de la consignation des énergies dangereuses ; LO-TO, Consignation, Condamnation, ...

Le rôle et les responsabilités du CHARGE DE CONSIGNATION 1 et 2.

Maîtrise de la documentation technique des équipements du site (toutes énergies).

Utiliser les documents de références INRS ED6109,6129 et norme AFNOR NF X60-400.

Analyse des risques généraux et machines à priori des situations de travail sur le site, et à posteriori accidents et signalement de situations dangereuses.

Points particuliers sur les risques dus aux énergies dangereuses (précaution du risque résiduel).

Particularités aux mises en sécurité < Mères/Filles >.

La demande de consignation par le chargé de travaux ou des opérations.

Rédaction/communication des procédures et documents de consignations sur le site, fiches repères, fiches de consignations comprenant les manœuvres (à ajuster selon les équipements et les énergies) :

- Séparation
- Condamnation
- Signalisation
- Dissipation/Purge

La demande de déconsignation par le chargé de travaux ou des opérations.

Rédaction/communication des procédures et documents de la déconsignation (à ajuster selon les équipements et les énergies) :

- Retrait des dispositifs d'arrêts
  - Les essais
  - Signalement de tous types de dysfonctionnement ; organe endommagé, fuite, bruit bizarre...
  - Retrait des signalisations de consignations
- clear="all" />Veille technologique et de toutes modifications des installations pouvant remettre en cause les procédures de consignation.

La mise en place d'un système de contrôle des procédures et modes opératoires de consignations.

**MODALITÉS D'ÉVALUATION : Test théorique des connaissances acquises et évaluation pratique.**

**FORMATRICE - FORMATEUR : Préventeur du milieu industriel.**

**ACCESSIBILITÉ : Les conditions d'accueil et d'accès à la formation (en inter et en intra) sont facilitées pour les publics en situation de handicap permettant une certaine motricité. Pour les autres formes de handicap une étude personnalisée est réalisée afin de permettre le meilleur accueil possible du participant (adaptation des locaux, ainsi que des moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre).**

**TYPE DE FORMATION :**  
Intra et Inter

**COMPÉTENCES :**  
Techniques

**PUBLIC :**  
Chargé de consignation exécutant ou personnel d'encadrement devant faire respecter des consignes.

**PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION :**  
Avoir suivi une formation habilitation électrique intégrant la consignation selon la norme NFC18-510 (Niveau BC) pour l'énergie électrique, pour pouvoir permettre la fonction CHARGE DE CONSIGNATION TOUTES ENERGIES. Maîtriser les logiciels de bases permet

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Travail en intra sur le ou les sites des stagiaires. Chaque participant devra à minima être équipé d'un ordinateur et des logiciels permettant la rédaction de procédures et documentations. Présentation, vidéoprojection, échanges avec le formateur visite du site et ateliers de rédaction à partir de documents modèles. Cette formation peut être réalisée en tout ou partie après étude en FOAD.

**DURÉE :**  
14h

14 heures par groupe. Prix groupe par session.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**  
6

**VALIDATION :**  
Attestation de formation

**PRIX :**

**VILLE(S) ET DATE(S) :**  
Consulter notre site Internet



ADCA | FORMATION

**ADCA FORMATION**

**21 rue de Fécamp - 75012 Paris - Téléphone : 09 70 40 76 78 - Email : [forma@adca-gfp.fr](mailto:forma@adca-gfp.fr)**

**[www.adca-gfp.fr](http://www.adca-gfp.fr)**